



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 76924

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les propositions adoptées à l'unanimité le 28 juin 2005 pour réformer la protection de l'enfance par la mission d'information parlementaire de l'Assemblée nationale sur la famille et les droits de l'enfant. Il souhaite notamment savoir si, afin de renforcer les contrôles et harmoniser les pratiques des départements, il envisage, d'une part, de donner au Défenseur des enfants, le pouvoir de saisir le ministre chargé des affaires sociales d'une demande d'enquête, et de rendre publiques les conclusions de cette enquête d'autre part, d'harmoniser l'action des départements par la définition de normes nationales minimales.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76924

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2005, page 10120